

# E<sup>2</sup>HS NATIVUS – Élevé

Mélange de **semences indigènes** vivaces de graminées et de plantes herbacées  
Adapté pour des saisons chaude et fraîche pour l'habitat faunique.

## ESPÈCES\*

<b>Bardon de Gérard</b> – <i>Andropogon Gerardii</i>	<b>35 %</b>
<b>Herbe des Indiens</b> - <i>Sorghastrum nutans</i>	<b>30 %</b>
<b>Panic raide</b> - <i>Panicum virgatum</i>	<b>20 %</b>
<b>Élyme de Virginie</b> - <i>Elymus virginicus</i>	<b>15 %</b>

## FORMAT

Unitaire	1kg
----------	-----

## TAUX DE SEMIS

- Pour Hydroensemencement : 12 à 17 kg/Ha
- Ajouter une plante abri
  - Printemps : Avoine 30kg/Ha
  - Automne : Seigle 30kg/Ha

\* La formulation du mélange est sous réserve de modifications sans préavis en fonction de la disponibilité des produits. Bien que la formule puisse changer, la fonction du mélange reste la même.

## Mélange de plantes couvre-sol conforme au Règlement sur les semences

- E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception, Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

